

Conseillers en exercice : 23

Présents : 15

Votants : 21

OBJET :Projet Educatif
Territorial 2025-2028
Orientations
municipales

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-21**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 21 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un février,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine, BILANCETTI Yann,**Excusés** : MM, SEVENIER-ALIVON Annick, CROS Isabelle, AULNER Roselyne, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, FANTINI Sébastien**Procurations** : MM SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, CROS Isabelle à EYRAUD Anne-Marie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, DUSSOL Roxane à BILANCETTI Yann, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe**Absents non excusés** : MM. TAULEMESSE Karine,

*L'Assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Le PEdT 2022 - 2025

En 2021, la municipalité de Villeneuve de Berg, accompagnée par le SDJES de l'Ardèche, se lançait dans l'élaboration d'un projet éducatif territorial (PEDT), sur la base d'un diagnostic territorial et d'une modification des statuts de la communauté de communes de Berg et Coiron, permettant à la commune de faire évoluer sa garderie périscolaire en accueil de loisirs périscolaire - déclaré en accueil collectif de mineurs (ACM)- et, ainsi, la doter d'une véritable dimension éducative.

10 intentions éducatives étaient alors retenues, structurant ce qui deviendra le Projet Educatif Territorial 2022-2025 et l'offre éducative périscolaire qui allait être ensuite proposée :

- ~ Encourager l'épanouissement individuel et collectif ;
- ~ Favoriser la socialisation et les relations sociales ;
- ~ Permettre le vivre ensemble, la tolérance et combattre toute forme de discrimination ;
- ~ Promouvoir la justice sociale et lutter contre les inégalités sociales ;
- ~ Développer la citoyenneté par l'éveil à la démocratie et aux principes et valeurs républicains ;
- ~ Sensibiliser à l'éco-citoyenneté, au développement durable et au respect de l'environnement ;
- ~ Organiser la co-éducation par la concertation entre acteurs éducatifs ;
- ~ Développer l'autonomie par la pédagogie ;
- ~ Respecter le rythme chronobiologique de chacun ;
- ~ Éveiller à la culture, aux arts, aux sports et à la nature.

En sont ressorties 3 orientations de services et 9 objectifs opérationnels essentiellement centrés sur la construction de l'offre éducative périscolaire.

3 années scolaires plus tard, l'offre éducative s'est structurée, le service Education - Enfance s'est organisé, professionnalisé grâce à un effort important de formation des personnels. Les actions partenariales, peu développés au départ, se sont accrues avec d'autres structures éducatives municipales, para-municipales ou associatives telles que la médiathèque communale E & M Boule, le centre socioculturel, le conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), etc. La politique d'accueil éducatif s'est également enrichie d'une politique sociale volontariste à la faveur de la mise en place des quotients familiaux sur l'accueil périscolaire et la restauration scolaire et du dispositif des repas à 1 €.

La montée en qualité de la restauration scolaire est également devenue une priorité et, sur la commune, les actions en direction de la jeunesse se sont multipliées en écho avec l'inscription de la commune dans la convention territoriale globale signé avec la caisse d'allocations familiales. Les enjeux d'inclusion ont également été engagés d'abord par des actions de sensibilisation, des activités de terrain notamment dans leur dimension intergénérationnelle puis plus récemment avec l'ouverture d'un dispositif ULIS au sein de l'école élémentaire publique C.Pradal. La formation aux droits de l'enfant, l'ouverture culturelle et la sensibilisation aux éco-gestes constituent les développements les plus significatifs des activités éducatives proposées. Le pilotage global de la démarche s'est enfin progressivement partagé à la faveur d'un élargissement progressif du comité de pilotage du PEdT à d'autres structures du territoire.

Orientations du PEdT 2025 - 2028

Alors que s'ouvre la phase d'évaluation collective de ce 1^{er} PEdT communal avec l'appui du STAJ AuRa, la municipalité souhaite partager un certain nombre d'orientations susceptibles d'organiser les échanges entre participants et structurer le nouveau projet.

La construction du prochain PEdT s'inscrit tout d'abord dans la prise en compte d'un certain nombre d'axes définis à l'échelle nationale appelant à renforcer la continuité éducative sur le territoire, à mieux ancrer les actions sur la connaissance des besoins du territoire, à développer la qualité de l'accueil périscolaire C.Pradal notamment par la professionnalisation des équipes d'animation et le travail collectif sur le rythme et l'organisation de la journée scolaire, l'articulation du PEdT avec les autres dispositifs sociaux ou éducatifs et la mise en place d'actions éducatives complémentaires de l'école autour des enjeux d'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap, de prévention du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes, d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la transition écologique.

Elle s'appuie également **sur les intentions éducatives initiales de la démarche telles que définies en 2022** par la municipalité, précédemment rappelées et ici réaffirmées et **sur les acquis du 1^{er} PEdT au sein des équipes d'intervenants et d'animation.**

3 nouveaux enjeux doivent servir d'axes directeurs à la réflexion sur la structuration du 2nd PEdT :

~ **Mettre en place sur le groupe scolaire primaire public Claude Pradal les fondements d'une réelle continuité éducative et intégrer l'offre éducative périscolaire dans un projet éducatif d'établissement** articulant les projets, l'organisation de la journée et identifiant les leviers permettant la construction d'une approche globale associant équipes pédagogiques et d'animation périscolaire et extrascolaire

~ **Passer de la construction d'un projet éducatif périscolaire à celle d'une politique éducative territoriale** en organisant les temps d'échanges, de dialogue et de construction d'une approche concertée avec les acteurs éducatifs du territoire intervenant dans les champs de l'éducation, de la culture et du patrimoine, des sports, de l'environnement, de la santé, de l'action sociale et des solidarités, des loisirs ou de l'éducation populaire, ce qui induit une nouvelle mue des instances de gouvernance de la démarche et une dimension renforcée quant aux missions de direction de projet.

~ **Elargir les publics ciblés aux pré-ados et adolescents** en ouvrant la réflexion sur l'ensemble des tranches d'âges de 3 à 17 ans, ce qui sous-tend là encore un nouvel élargissement de la démarche.

Il est souhaité que les échanges entre partenaires puissent être organisés autour de 4 orientations thématiques transversales que la municipalité propose de mettre à l'ordre du jour des échanges quant aux directions empruntées par le nouveau PEdT :

~ **Développer l'implication, l'engagement collectif, le goût pour la chose publique** qu'ils soient dans le secteur associatif, dans les actions citoyennes, ou au sein de démarches ou de projets mobilisant un collectif.

~ **Favoriser le vivre ensemble, le lien social, l'ouverture culturelle** au travers des activités culturelles et artistiques, sportives et socio-éducatives proposées.

~ **Eduquer le regard vers l'autre, l'ouverture à la différence** des démarches favorisant la mixité, l'inclusion dans toutes ses formes, la bienveillance, les solidarités et la lutte contre les violences de quelque nature que ce soit.

~ **Mieux connaître pour mieux comprendre et respecter son environnement de vie**, passant par une sensibilisation, une découverte et une transmission de la valeur patrimoniale et environnementale des paysages et des milieux constitutifs du territoire de vie, de proximité, en permettant l'accès aux connaissances scientifiques et anthropologiques mobilisables.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
VALIDE les orientations du PEDT 2025-2028

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 21 février 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg



